

PROJET
PÉDAGOGIQUE

Lycée Normandie Niémen - CALAIS
Coordonnateur : Mme Lachère

Typologie d'actions	Descriptif sommaire de l'action	Publics concernés et effectifs
I - POSITIONNEMENT		
	Positionnement	CAP - BEP
II - AIDE INDIVIDUALISÉE		
Atelier du mercredi après-midi en domaine professionnel.	Aider les élèves à surmonter leurs difficultés	Les élèves en difficultés de première année CAP et BEP 45 élèves
III - PARCOURS SPÉCIFIQUE		
IV – CENTRE DE RESSOURCES		
Centre de ressources	Soutien en français, mathématiques et sciences	Les élèves en difficultés de première année CAP et BEP. 56 élèves
V – AIDE LIÉE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE		
Formation à l'habilitation électrique de niveau BOV	Montrer et expliquer les risques électriques aux élèves.	Tous les élèves de Terminales CAP, la Terminale BEP ETB et les Terminales Bac Pro TMA et TBO. 64 élèves.
Recherche d'un premier emploi	Aider les élèves à prendre de l'assurance et à se connaître.	Tous les élèves de Terminales CAP et BEP et Bac Pro. 115 élèves.

POSITIONNEMENT

Prise de contact avec l'élève et découverte du lycée à l'aide du livre d'accueil.

Le livret sert à découvrir notre lycée pour accueillir et informer les nouveaux élèves, puis à mettre l'élève en confiance et à se repérer à l'intérieur de celui-ci. Un élève de 1ère année de CAP ou de BEP est encore jeune, il faut donc l'aider à connaître son nouvel établissement scolaire.

1 - Le contenu de cette formation :

On aide l'élève à :

- Se repérer dans les locaux grâce à des plans détaillés (repérage des bureaux, des salles de cours, des ateliers, du CDI, réfectoire ...).
- Prendre connaissance du fonctionnement de l'établissement (un organigramme de personnel, un calendrier, un emploi du temps, un règlement intérieur, les différentes formations et poursuites d'étude au sein de l'établissement). Les élèves complètent le livret avec l'aide d'un professeur.
- Regarder la cassette vidéo de l'établissement.
- Découvrir le site de l'établissement.

2 - Entretiens individualisés :

Tous les élèves de première année en CAP et BEP passent un entretien individuel avec deux membres de l'équipe pédagogique dont le professeur principal.

3 - Tests d'entrée :

Les élèves de première année passent un par un avec le professeur principal et un autre professeur de l'équipe pédagogique. Suite à cet entretien individualisé, il est possible de découvrir qu'un élève n'aime vraiment pas le métier dans lequel il devrait passer au minimum 2 ans, à ce moment là on lui fait découvrir à l'aide du livret et de la cassette vidéo du réseau du Calais d'autres formations. Puis s'il pense qu'un autre métier du bâtiment est susceptible de l'intéresser, on essaie de voir s'il est possible de l'intégrer dans cette section. S'il préfère un autre métier que le bâtiment, on se met en relation avec le lycée du Détroit ou de Coubertin pour voir si un arrangement est susceptible d'être réalisé.

De plus lors des entretiens, nous nous apercevons immédiatement si l'élève a des soucis financiers ou autres. A ce moment là, le professeur principal se met en relation avec l'Assistante Sociale.

Nombre d'élèves concernés : 135 élèves de première année

Niveau d'étude : CAP et BEP

Comment s'opère le suivi :

En ce qui concerne l'élève en difficulté, c'est l'Assistance Sociale qui est présente deux jours et demi par semaine dans l'établissement qui suit le ou les élèves.

Si c'est un problème d'orientation, M. le Proviseur se rapproche des 2 autres LP de Calais, comme dit précédemment. Pour ce qui est de la correction des tests de mathématiques et de français, c'est l'équipe de ces deux domaines qui corrige et qui remet les résultats aux professeurs principaux. Suite à la restitution de ces différents éléments, une concertation est mise en place la semaine suivante.

Lors de cette réunion, nous décidons des élèves que nous enverrons en Centre de Ressources dans le ou les créneaux prévus à l'emploi du temps. L'aide au CDR en français ou en mathématique peut être demandée par n'importe quel membre de l'équipe pédagogique. Si au bout de quelques semaines, le ou les professeurs de domaine professionnel pensent qu'un élève a besoin de soutien, il est également possible de faire un approfondissement à l'atelier le mercredi après-midi ou pendant ses heures de liberté. Il sera pris en charge par un professeur du domaine professionnel qui fait ou non partie de l'équipe pédagogique.

5 - Responsables de l'action :

Les professeurs principaux assistés par le coordonnateur.

6 - Quand cette action se met-elle en place ?

Cette action est réalisée le premier et deuxième jour de la rentrée.

7 - Quelle organisation pédagogique ?

Le livret d'accueil et le questionnaire de l'entretien ont été définis conjointement par une équipe de professeurs.

Pour le test de français, c'est l'équipe de professeurs lettres histoire qui l'a réalisé. Idem pour le test de mathématiques avec l'équipe de maths.

8 - Quelle est la nature des tests effectués ?

Une évaluation de 1H30 environ sur :

Des connaissances générales en :
Français, Mathématique, Anglais

Des pratiques professionnelles :
Logique, Géométrie

9 - Dans quel espace de formations ?

9.1 - Classe :

Dans la salle qui leur a été affectée le matin même. Chaque groupe est accueilli dans une salle d'enseignement général.

9.2 - A quel(s) moment(s) ?

Les deux premiers jours de la rentrée sont consacrés à ces différentes actions.

9.3 - Y-a-t-il eu aménagement de l'emploi du temps ?

Oui, Parce que pour être efficace nous devons réaliser cette action dès le premier jour pour que l'élève prenne confiance en lui.

10 - Les familles sont-elles informées ?

Les familles sont informées du déroulement de la ou des deux journées après, lors d'une réunion un samedi matin. Tous les parents sont invités au lycée pour découvrir celui-ci. Mais ils rencontrent également le professeur principal et quelques membres de l'équipe pédagogique, Assistante Sociale et les membres de la direction. Après discussion avec les familles un suivi peut être engagé lors de cette matinée.

ATELIER DU MERCREDI APRÈS-MIDI SOUTIEN DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL

Nombre d'élèves concernés : 45 élèves

Niveau d'étude : 1ère année et terminale CAP - 1ère année et terminale BEP

Responsable de l'action : M. le Proviseur, M. le Chef de Travaux, Les professeurs d'ateliers

PRISE EN CHARGE PÉDAGOGIQUE

Les élèves qui sont en difficulté dans le domaine professionnel. Nous essayons de les motiver et de les encourager en leur faisant réaliser des objets. Etant en petit groupe, le professeur est à leur écoute. Cette action peut se justifier également auprès d'élèves volontaires désirant approfondir leur formation professionnelle.

Apporter une aide personnalisée pouvant répondre aux difficultés et aux attentes de chacun.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Quels contenus disciplinaires ?

- Remédiation.
- Perfectionnement en technologie.
- Perfectionnement en réalisation.

Dans quels espaces de formation ?

Les différentes activités se réalisent dans l'atelier concerné.

A quels moments :

Le mercredi après-midi ou lors de leurs temps libre.

ÉVALUATION ET SUIVI

Amélioration des résultats scolaires.

Respect des autres : les élèves se moquent moins des fautes ou lacunes de leurs camarades.

LE CENTRE DE RESSOURCES

ORGANISATION DU CENTRE DE RESSOURCES

Une salle est réservée pour le centre de ressources répartie en deux zones : un espace informatique et un espace de travail sur table.

Le centre de ressources est réservé essentiellement pour les élèves de première année CAP et BEP. Une à deux heures par semaine et par section sur la durée de l'année scolaire, une plage est prévue dans l'emploi du temps élèves dès le début de l'année : 5 élèves maximum sont pris en charge par un professeur (si possible de la matière concernée).

Suite aux tests réalisés à la rentrée, nous pouvons positionner nos élèves et commencer un travail de remédiation dès la troisième semaine de la rentrée de Septembre.

En deuxième lieu, les besoins sont repérés par le professeur de la classe au fur et à mesure de l'avancée dans les programmes. L'élève peut avoir besoin d'une aide à un moment donné puis ainsi de suite.

On peut repérer des élèves en grande difficulté ainsi que les élèves volontaires qui souhaitent approfondir leurs connaissances en mathématiques sciences et français.

Le travail en centre de ressources est réalisé à l'aide de professeurs volontaires en enseignement général (mathématique et Français) suivant la disponibilité des professeurs.

Les heures du centre de ressources sont prévus dans les emplois du temps élèves dès la rentrée. Les professeurs se situent lors de la réunion de pré rentrée suivant le planning CDR et des disponibilités de ceux-ci.

L'organisation est réalisée par le professeur ressources de mathématiques à la demande de l'élève ou de son professeur : les professeurs qui repèrent un élève en difficulté dans un domaine, remettent un document dans le casier du professeur ressources sur lequel il indique la compétence à revoir, celui-ci indique la difficulté relevée. Le professeur ressource prévoit suivant l'heure et le jour disponibles pour effectuer l'heure d'approfondissement. L'élève est prévenu une semaine à l'avance. Puis, l'élève informe oralement et par écrit le professeur qui prendra en charge cette heure.

Nous rencontrons cependant des difficultés pour trouver un encadrant disponible aux moments de liberté de l'élève.

LES PROFILS D'ÉLÈVES :

1ère année BEP et CAP en grande difficulté, ainsi qu'élèves volontaires pour approfondir leur formation.

RESSOURCES UTILISÉES

- Supports papier créés pour chaque niveau d'examen (CAP, BEP)
- Logiciels : math (calculs numériques, géométrie, algèbre, fonctions...)
Français (traitement de texte)
- Manuels scolaires

POINTS FORTS :

Tout travail (fiches ou dossiers) effectué lors de cette heure est travaillé et corrigé, puis remis au professeur concerné.

Progression des notes lors des résultats à l'examen

Pour les élèves qui souhaitent faire une poursuite d'études et approfondir leur connaissance, un perfectionnement est mis en place.

Amélioration des résultats au Brevet des collèges.

POINTS à AMÉLIORER :

Un taux d'absentéisme est malheureusement à déplorer, nous n'avons toujours pas trouvé de solutions pour y remédier.

FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE NIVEAU BOV

Nombre d'élèves concernés : 64 élèves

Niveau d'étude : Terminale, Terminale BEP ETB, Terminale Bac Pro TMA et TBO

Responsable de l'action : M. Delsert

PRISE EN CHARGE PÉDAGOGIQUE :

Utiliser du matériel électro-portatif ou des machines outils, observer quelques raccordements de matériels spécifiques, c'est une manière d'appréhender les facteurs de risques. Le voisinage avec des pièces nues sous tension (Jeu de barres, barrettes de connexion, vis, fil ...) est leur quotidien. Il est donc impératif de connaître ces risques, de les évaluer et de s'en protéger.

Positionnement :

Vérification des acquis au fur et à mesure de la formation sur forme de QCM (donné en fin de chapitre) ; entraînement sur logiciel « Electriciel et Habilec ». Test final en fin de formation.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Exemple suivant le profil des élèves :

Raccordement ballon eau chaude, chaudière, pompe, programmeur ;

Réenclencher une protection dans un coffret sur une machine outil;

Fenêtre PVC avec volet roulant motorisé

Quels contenus disciplinaires ?

- But de la formation :
 - Les différents courants, type de tension (continue ou alternatif)
 - Le court-circuit
 - Les dangers du courant – la tension BT, HT
 - Les moyens de prévention
 - L'habilitation du personnel, rôle de chacun, accès aux locaux réservés aux électriciens
 - Le matériel de sécurité, le matériel électro-portatif, Conduite à tenir en cas d'accident, d'accident d'origine électrique

- Cours photocopiés et en partie imprimés (accident, type de contact, zone d'environnement, outillage isolant et accident, incident) présenté sous forme de livret.

- Utilisation du carnet de prescription d'ordre électrique UTE C 18530 (recherche de définition, rôle de chacun, travaux, intervention ...)

- Utilisation logiciel « Electriciel » (présentation de ce qu'est un courant, une tension ...) Test sur les dangers du courant et de ses moyens de protection.

- Visualisation de cassette vidéo.
 - « Attention Basse tension » (1 accident électrique, présentation courant, rôle de la prise de terre et du différentiel, conduite à tenir en cas d'accident, les brûlures, bricolage d'une rallonge, changement d'une ampoule et sur la prévention de ces dangers.)
 - Chantiers branchés sécurité. Le travail hors tension (consignation d'un ouvrage), la communication sur le chantier.

- Présentation de l'ensemble à l'aide d'un vidéo projecteur.

Dans quels espaces de formation ?

Les différentes activités se réalisent dans une salle de cours puis dans la salle informatique en réseau (entraînement sur logiciel).

A quels moments :

Début du second trimestre de l'année avant la période de formation en entreprise.

Y-a-t-il eu aménagement de l'emploi du temps ?

Pour les Bac Pro et BEP ETB la formation se fait les mercredis après-midi pour un public volontaire.

Pour les CAP la formation se fait le mercredi ou pendant les heures de liberté ou sinon avec aménagement de l'emploi du temps.

ÉVALUATION ET SUIVI :

Un test des connaissances tout au long du «stage » sous forme de QCM est réalisé à la fin de chaque chapitre ou après la vidéo.

Remise d'un carnet de préparation et de suivi à l'habilitation électrique avec certificat des acquis.

Suivi : Possibilité d'utiliser le logiciel « Electriciel » installé sur les ordinateurs du CDI consultable le midi et aussi en cas d'une heure de liberté dans l'emploi du temps tout au long de l'année afin de mieux se prémunir du risque électrique. Parcours adapté (notions générales, risque électrique, moyen de prévention).

Evaluation d'ordre pratique :

- Maquette avec tableau électrique (prise de courant, simple allumage). But : réenclencher une protection.

- Maquette industrielle avec platine de câblage (représentation d'un démarrage moteur) but : rechercher une protection thermique.

RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

Nombre d'élèves concernés : 115 élèves

Niveau d'étude Terminales CAP, BEP et BAC PRO

Responsable de l'action : Melle DECOUDU Catherine : Assistante Sociale
Mme MOERMAN Karin
Association EGEE

PRISE EN CHARGE PÉDAGOGIQUE

Aider les élèves qui quittent le lycée professionnel à l'issue de leur formation, à préparer leur future embauche :

- estime de soi : mise en valeur des compétences
- CV
- Lettre de motivation
- Entretien d'embauche (préparation écrite)
- Attitude face au futur employeur etc....

Y-a-t-il eu positionnement, évaluation diagnostique ou autres tests ?

L'association EGEE, participant à l'action depuis 5 ans, a constaté une amélioration dans l'attitude, la tenue, le comportement lors des différents entretiens individuels. Les élèves sont nettement plus détendus et précis dans leur propos.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Quels contenus disciplinaires ?

- Se connaître, mettre en valeur ses qualités propres et professionnelles
- Réaliser un CV au brouillon puis sur traitement de texte.
- Une lettre de motivation.
- Conduite à tenir lors de l'entrevue avec le futur employeur.

Dans quels espaces de formation ?

Toutes les activités se déroulent en salle de réunion, activités club, CDI ou salle informatique.

A quels moments ?:

Le plus possible pendant les heures de liberté sinon pendant les heures de cours.

ÉVALUATION ET SUIVI

Les entreprises venant couramment dans l'établissement ainsi que l'association EGEE ont observé une nette amélioration du comportement de l'élève face à l'employeur.

A l'aide d'un dossier support sur l'estime de soi, nous amenons l'élève à mettre en valeur ses compétences (qualités intrinsèques et qualités professionnelles)

Dans le cadre de l'information :

- Support papier
- Rétroprojecteur
- Travail oral et écrit
- Ordinateurs
- Réflexions
- Echange de dialogue

OUTILS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Travail sur le blason (estime de soi), livre estime de soi

Blason : qui suis-je ?

Parcours professionnels : Où ? Quoi ? Comment ?

- Savoir-faire
- Qualités, défauts
- Projets professionnels
- Savoir-faire professionnel
- Image et mise en valeur des compétences
- La lettre de motivation et sa structure (réponse à une annonce, candidature spontanée)
- L'entretien d'embauche : la conduite à tenir

Observations, remarques :

Les élèves sont très demandeurs de cette action, même si au départ ils sont réticents. Au fur et à mesure du travail, l'élève prend confiance en lui, s'intéresse et pose beaucoup de questions.